

Mercredi 5 août 2009

# Pour le retrait du projet de loi de privatisation de la Poste Pour le rétablissement du monopole public postal d'Etat

Le 27 juillet, le Conseil des ministres a décidé de présenter au Parlement un projet de loi proposant la transformation de l'entreprise publique de La Poste en société anonyme.

Le Parti ouvrier indépendant condamne résolument ce projet de loi, qui n'a qu'une fonction : modifier le statut juridique de l'entreprise publique pour y substituer une société anonyme.

Par définition, une société anonyme est constituée de parts pouvant être cédées à tout instant par ceux qui les détiennent.

Il s'agit donc d'un projet de loi organisant la privatisation du service postal. Cela, afin de répondre aux exigences de l'Union européenne, qui exige l'ouverture à la concurrence.

Le ministre de l'Industrie, Christian Estrosi, présentant le projet gouvernemental, a affirmé qu'il « émane d'une décision européenne de 1997, validée par le gouvernement socialiste de l'époque, qui ouvre (le secteur postal) à la concurrence à partir de 2011 ».

L'existence d'un service public d'Etat, avec son monopole, est contradictoire aux exigences de la « concurrence libre et non faussée » imposée par l'Union européenne.

Le Parti ouvrier indépendant a été informé — comme l'ensemble des formations politiques — de l'initiative du comité constitué à Roquebrun (Hérault).

Ce dernier présente une proposition de loi soutenue par 6 000 élus de toutes tendances, parmi lesquels 33 parlementaires, pour le retour au monopole de service public, pour l'abrogation des directives européennes.

Le comité de Roquebrun appelle la population à signer massivement sa proposition de loi et à exiger du gouvernement le retrait du projet de loi de privatisation de La Poste.

## Il y a urgence ! Le gouvernement entend faire voter son projet de loi de privatisation avant la fin 2009 !

Le Parti ouvrier indépendant appelle sans réserve à prendre en charge l'appel du comité de Roquebrun à la population, pour que des dizaines de milliers de signatures de citoyens viennent appuyer les 6 000 élus qui exigent le retour au monopole public. L'exigence du retrait pur et simple du pro-

jet de loi de privatisation correspond, c'est une certitude, aux sentiments de l'immense majorité de la population et des élus. Cette exigence devra s'imposer.

Communiqué  
du Parti ouvrier indépendant  
Paris, le 5 août 2009